Image not found or type unknown

Détails sur portage salarial et statut

Par **delpuech**, le **06/12/2011** à **18:29**

Bonjour,
un agent immobilier dont j'ai fait la connaissance dernièrement, m'a proposé un statut indépendant d'agent commercial ; il est pret à me former durant 3 mois avant de pouvoir vendre sa première maison; il m'a proposé un portage salarial et une commission de 5% sur les ventes; comment çà se passe? dois je cotiser au rsi ou non; est ce vraiment une opportunité intéressante pour moi ou de l'arnaque ; merci de m'éclairer car perdu!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés